

Le sommet du triangle cherche sa base

LES EFFETS DE l'annonce furent exceptionnellement favorables. Le regroupement des forces des Universités de Vaud, de Genève et de l'EPFL fut perçu comme un grand projet rassembleur. Les questions posées, à Lausanne, sur le regroupement de la pharmacie à Genève tenaient avant tout à l'étonnement de voir désaffecter un bâtiment neuf créé à Dorigny pour la pharmacie précisément. Ces intentions, bonnes, furent confirmées par un brelan, rare dans le jeu politique, de dames. Martine Brunschwig-Graf, Francine Jeanprêtre et Ruth Dreifuss signèrent une déclaration d'intention à l'appui du projet. L'huile était prête avant que tournent les rouages.

Les quelques millions qui manquent à l'EPFL pour la mise en œuvre du plan semblent être une péripétie médiatisée, s'inscrivant dans la fourchette qui sépare le souhaitable de l'indispensable. Mais à cette occasion on découvre des instances, comme le Conseil des Ecoles polytechniques, qui échappent à l'autorité politique directe. Plus généralement se révèle le flou, dans le calendrier et les chiffres, du projet mis en place par l'équipe des anciens recteur et président. Certes rien qui remette en cause l'intention rassembleuse. Mais les responsables politiques qui ont mis leur autorité en jeu doivent, par décision hiérarchique quand elle dépend d'eux, par entente et convergence des volontés quand ils ont à respecter des pouvoirs interné-

diaires, assurer le cheminement du projet, avec un souffle qui permette de tenir la distance.

Reste dans cette équation les projets des sciences humaines, notamment ceux des facultés vaudoises puisqu'elles auront la responsabilité accrue d'incarner l'Université quand des branches scientifiques importantes auront passé sur l'autre rive. Il a fallu au Dies academicus que ce soit la représentante des étudiants qui s'étonne que les sciences humaines veuillent, vassalement, d'abord accompagner la révolution génétique. Il y a accord, mais en coulisse, pour déclarer creux et logorrhique le

L'Université nous doit un débat sur ses projets, ses priorités

projet Iris que DP avait partiellement publié. On admet que les sciences humaines se doi-

vent d'accompagner et de critiquer l'évolution des sciences façonnant de nouveaux comportements sociaux, mais la génétique ou l'informatique ne sont pas les seules références de la société. Les doyens des Facultés des Lettres et de Droit se disent, dans *Uniscope*, un peu plus satisfaits, mais on ne sait pourquoi. L'Université nous doit donc un débat ouvert sur ses projets, ses priorités. Car on va assister à ce paradoxe: il est discuté savamment de l'obligation de soumettre au référendum financier obligatoire les 33 millions, jusqu'ici alloués à la chimie, à la physique et aux mathématiques et qui devront être réinjectés dans d'autres projets, mais personne ne sait clairement au profit de qui, de quoi se fera la réallocation. AG

L'exercice du faire avec

Grandes et petites manœuvres dans la perspective de l'élection partielle au Conseil fédéral.

LE PARTI SOCIALISTE a eu raison de rappeler aux autres partis gouvernementaux qu'ils avaient déclaré vouloir réexaminer la participation de l'UDC au gouvernement quand Ogi partirait. Ogi est partant, mais ils avaient oublié leur velléité de réexamen. Révélateur: ils ne tiennent pas à rejeter l'UDC dans une opposition à-tout-va qui est déjà sa perpétuelle tentation et sa pratique. Opposition que son rejet hors du gouvernement légitimerait. L'UDC avec son positionnement marqué à droite s'intègre à leur politique, les excès blochétiens étant considérés comme de style plus que de fond. Le parti radical et le PDC peuvent jouer ainsi une partition plus centrée par contraste tout en maintenant une nette orientation. Pourquoi se mettraient-ils en situation de dépendre plus nettement de la gauche pour des majorités claires? Pourquoi s'expose-

raient-ils au risque de voir les deux ailes, sur certains sujets, s'allier objectivement (rappelons-nous du précédent sur la mission de la Banque nationale). Les partis bourgeois ne rejettent donc l'UDC que si ce parti franchissait la ligne rouge. Il s'en est bien gardé sur les bilatérales. Quant à l'adhésion à l'Union européenne, elle n'est pas une priorité des partis bourgeois.

Alternative

Si la question doit être posée et débattue, la manière dont le parti socialiste l'a fait a été mal comprise. Franco Cavalli parle trop vite. Qu'est-ce que cette manière d'offrir un siège supplémentaire aux radicaux (ou au PDC)? Si c'est sincère, le renforcement du pouvoir radical n'est pas pour les socialistes mobilisateur. Si c'est une astuce, elle est grosse.

Reste le choix du futur conseiller. Les partis, quels qu'ils soient, ont le choix entre deux tactiques. Choisir un candidat très représentatif que l'UDC ne puisse renier quand il aura à assumer ses responsabilités gouvernementales, ou bien choisir un candidat très indépendant à l'égard de Blocher et tenter d'accentuer les divisions internes de l'UDC. Quel que soit le choix, la capacité à travailler collégialement et loyalement sera la qualité première requise.

ag

D'OUTRE-SARINE

Faut-il détruire Zurich?

DE WELTWOCH (26.10) A consacré quatre pages à la folie des grands zurichois. Deux articles: un de Jacques Pilet, dont l'opinion sur Zurich est bien connue, l'autre de Willi Wottreng qui émet l'hypothèse que la cité de Zwingli ne le sera pas toujours. Les protestants représentaient le 93,3% de la population en 1850, le 31,3% actuellement. «Zwingli est peut-être mort mais son esprit ne l'est pas». Glanons dans dix-sept opinions émises par des connaisseurs sur Zurich quelques citations que nous traduisons librement.

De Kurt H. Illi, directeur du tourisme de Lucerne: «Elle se vend au-dessous de sa valeur et se présente encore à l'étranger d'une manière petite-bourgeoise.»

Cyrell Schläpfer, producteur de musique à Lucerne, dit qu'il a pénétré pour la première fois dans une église protestante construite après la Réforme. «L'intérieur ressemblait à l'antichambre d'un Office des poursuites et

des faillites».

D'Endo Anaconda, chanteur. «Les gens de Zurich m'ont parlé trop et trop vite. Arrivé à Berne, j'avais envie d'y retourner».

D'Elisabeth Zölch, conseillère d'Etat bernoise: «Même si les Zurichois sont persuadés d'être le nombril du monde, Berne est certainement le cœur de la Suisse».

De Robert Stalder, publicitaire à Bâle: «Quand je suis, par exemple, à Neuchâtel, j'oublie que Zurich étouffe la Romandie».

D'Evelyne Hasler, écrivaine au Tessin: «Dans les trams, qui m'en imposent comme moyen de transport, les passagers donnent l'impression d'être dépressifs».

De Franz Blankart, ancien secrétaire d'Etat: «Genève est plus élégante, Bâle plus subtile, Zurich est importante».

De Tonia Maria Zindel, actrice, Bad Ragaz: «Zurich est verte, claire. Aisée. Très chère.»

Mon opinion: Zurich fait rêver. cfp

RAPPROCHEMENT

Derrière les chiffres, le bricolage

PATRICK AEBISCHER, LE patron de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), est fâché. Pour le projet triangulaire de transferts et de regroupements entre les universités de Genève, Lausanne et l'EPFL, il n'a reçu que 63 millions de francs alors qu'il en demandait 76. D'où le soupçon que l'Ecole polytechnique de Zurich a su tirer son épingle du jeu.

Le soupçon est infondé. Quand Lausanne bénéficie d'un crédit nettement supérieur à celui de sa sœur zurichoise (44,5 millions), alors que cette dernière peut se prévaloir d'effectifs et d'un budget deux fois et demi plus important, on ne peut parler de favoritisme à l'égard de l'établissement des bords de la Limmat.

Cette différence de 13 millions s'expliquerait ainsi: les initiateurs du projet triangulaire ont oublié de budgétiser les coûts inhérents au lancement de la réforme, un oubli repéré au dernier moment par Patrick Aebischer après son entrée en fonction au printemps dernier. Espérons que le projet lui-même ne résulte pas du même bricolage que celui qui a prévalu dans le calcul des coûts. Car au moment où les Parlements vaudois et genevois doivent avaliser ce projet, cette querelle des chiffres n'est pas propre à rassurer les députés quant à la capacité des Hautes Ecoles à gérer leur autonomie.

jd

Le Conseil d'Etat opère un tri entre bons et mauvais médias

Le Conseil d'Etat vaudois a décidé que seuls les représentants des médias «grand public» ont accès désormais à ses conférences de presse. Toutes les autres publications sont frappées d'interdit. C'est le cas notamment de Domaine public, coupable du «délit de tirage insuffisant». L'initiative de cette mesure liberticide revient au Conseiller d'Etat libéral Claude Ruey, responsable des relations extérieures

CHASSEZ LE NATUREL, il revient au galop. En décidant d'opérer un tri entre les bons et les mauvais médias, le gouvernement vaudois dérape. Il se met en contradiction avec la politique libérale qu'il entend mener pour corriger une solide et ancienne réputation de fermeture aux besoins de la presse. Longtemps, les plus hauts fonctionnaires ont été contraints au silence. Les responsables successifs de l'information, qui cherchaient l'ouverture, sont tombés tôt ou tard en disgrâce. Il a fallu l'éclatement des "affaires" et la crise de confiance à l'égard du gouvernement pour que les choses s'améliorent. Des journalistes ou des professionnels des relations publiques ont été engagés dans chaque département. Une forte pointure du journalisme a pris la tête d'un bureau d'information du gouvernement. Les hauts fonctionnaires et autres spécialistes obtiennent le droit de répondre aux médias.

Un projet généreux

Cet été, un projet de Loi cantonale sur l'information est parti en consultation. L'exposé des motifs est bourré de bonnes intentions. L'Etat, peut-on lire, n'a pas seulement un devoir d'information qui est une transmission à sens unique. Il doit faire de la communication qui est une interaction entre émetteur et récepteur. Il doit cultiver des relations affables avec les médias. Les journalistes doivent être aidés dans leur travail.

A peine plus d'un mois après la publication de ces généreux principes, le Conseil d'Etat décide que seuls les médias jouissant d'une grande audience auront droit à des relations affables. En écartant des conférences de presse les journaux de moindre tirage, on les prive de communication interactive. Comment imaginer plus flagrante contradiction entre les paroles et les

actes. Et surtout l'autorité se permet de faire un tri entre les bons et les mauvais journaux. Cette décision semble avoir été prise après quelques conférences de presse dérangeantes sur des grands projets de réformes. Le représentant du journal *La vie protestante* aurait posé des questions trop pointues sur le nouveau statut de l'Eglise nationale. Celui de *L'Éducateur* aurait été trop critique à l'égard du nouveau statut de la fonction publique.

Une conférence de presse n'est pas un débat contradictoire. Il appartient à celui qui donne la conférence d'avoir le courage et le sang-froid pour contenir les excès plutôt que d'écarter préventivement des contradicteurs potentiels. Ils auront l'appui des journalistes qui, c'est la pratique de la profession, remettent en place ceux qui détournent une réunion de presse de son but.

En toute discrétion

Pas spécialement fier de sa décision d'écarter les médias «mineurs», le gouvernement – ou peut-être le seul Claude Ruey responsable de l'information – a décidé de rester fort discret: pas de communiqué de presse sur l'interdit, pas d'information directe aux médias visés. Bonjour la transparence! L'affaire a été dévoilée par un article de *La Liberté*, média «grand public» fribourgeois. On aurait aimé qu'un grand média vaudois fasse de même!

Discrétion donc pour une décision qui représente pourtant une grande nouveauté. Certaines entreprises choisissent les médias avec lesquels elles acceptent de dialoguer. Mais peu d'autorités politiques osent pratiquer une telle ségrégation. A Berne, le titulaire d'une carte de presse – qu'il représente la TV alémanique ou *Domaine public* – peut assister à n'importe quelle conférence de presse organisée par l'autorité fédérale. Lorsqu'un sujet particulier et

technique est annoncé, des participants non journalistes sont largement admis, qu'ils appartiennent à une organisation d'entraide, au lobby bancaire ou à une association contre la vivisection. Le responsable de la conférence de presse sait qu'il aura en face de lui des interlocuteurs prêts à poser des questions pointues de militants ou de professionnels parfaitement informés. Il prend alors la précaution de s'entourer de ses propres spécialistes. Un conseiller fédéral n'a pas honte de reconnaître qu'il peut ignorer certains détails.

Peut-on rêver alors que nos ministres cantonaux aient la même ouverture et le même courage que les conseillers fédéraux? Ou faut-il conclure qu'il y a dans les gènes des Vaudois une tendance autoritaire qui permet d'éloigner des questionneurs qui pourraient être dérangeants? *at*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*kg*)
Yvette Jaggi (*yi*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Albert Tille (*at*)
Forum: René Longet
Composition et maquette:
Françoise Gavillet, Géraldine Savary
Responsable administrative:
Murielle Gay-Crosier
Impression: IAM SA,
Renens
Abonnement annuel: 90 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 70 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1, case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021 / 312 69 10
Télécopie: 021 / 312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch

L'économie sourit aux courageux

Homme libre à l'esprit agile, Beat Kappeler signe un livre qui lui ressemble: intelligent, agaçant, imparable. Et tellement subtil que le lecteur flaire par moments le sophisme. Essai d'analyse.

BEAT KAPPELER EXERCE un métier rare en Suisse romande: celui de «publiciste», plus essayiste que journaliste, souvent conférencier à succès aussi. Parfois attaché à une rédaction pour assurer l'ordinaire (à la *Weltwoche* dans le cas de B.K.), le publiciste vit de sa plume, de sa parole, de sa pensée, qu'il doit avoir également pointues, séduisantes, provocantes, paradoxales. Volontiers non conformiste, le publiciste se veut inclassable, réservant ses commentaires et ses exigences les plus sévères à ceux qui pourraient passer pour ses amis.

Ancien secrétaire central de l'Union syndicale suisse (de 1977 à 1992), Beat Kappeler s'intéresse toujours aux problèmes du travail et de son marché, qu'il ne voit pas comme ses successeurs à la Monbijoustrasse 61. Quand l'USS réussit, comme samedi dernier à Berne, une belle démonstration de force, Beat Kappeler applaudit au spectacle de rue mais ne donne pas cher des propos tenus à la tribune des orateurs.

Les revendications des manifestants – revalorisation des salaires, défense du service public, retraite à la carte, imposition des gains en capital – lui paraissent largement dépassées, comme les références et les représentations sur lesquelles elles se fondent.

Contre les idées reçues

Bien sûr, reconnaît Kappeler, les salariés ont droit eux aussi à goûter aux fruits de la relance, d'autant que la crise leur a coûté cher, en termes d'emplois perdus et de revenus paumés par milliards. Tandis que les investisseurs étaient choyés, les travailleurs se faisaient duper. Il faut mettre fin à cette inégalité de traitement entre les actionnaires et les salariés. Puisque les yeux restent rivés sur la chère «*shareholder value*», le travail doit lui aussi toucher les dividendes du capital. Un Suisse sur trois est actionnaire? A la bonne heure, cela veut bien dire que les salariés ne craignent plus de participer au grand jeu et à la vaste compétition économique dont tous profitent.

Mais oui, tous. Car Beat Kappeler s'en prend dès le premier chapitre de son nouveau livre* – dont le sous-titre pourrait se traduire par «Plaidoyer pour un avenir délivré des idées reçues» – à un schéma cher à la gauche:

celui de la répartition des richesses et du travail, de l'Etat redistributeur, du gâteau à redécouper en tranches assez fines pour que tout le monde en ait sa part. Le financement d'un tel système par les charges sociales et fiscales tend à peser sur les salaires dans une mesure insupportable, démoralisante même pour tous les acteurs, patrons, salariés et personnes sans emploi.

Comparaisons avec les USA

En Allemagne, toutes charges déduites, le salarié touche effectivement le 49% de son salaire brut, soit un pouvoir d'achat net de 41%, compte tenu des taxes à la consommation. Les proportions correspondantes sont de 70% et de 65% aux USA. Inversement, un chômeur (peu qualifié) touche en Allemagne le 77% de son revenu antérieur après un mois sans emploi, et encore 80% après 59 mois. En Suisse, les taux sont encore plus élevés: 86% et 91%. Aux Etats-Unis en revanche, le même chômeur doit se contenter de 60% au début et voit son indemnité descendre à 42% après deux ans et demi.

En clair, l'Europe décourage le retour au travail, tandis que les USA, en appliquant à large échelle l'impôt négatif introduit par Reagan du temps où il gouvernait la Californie, incite fortement les travailleurs à accepter un nouvel emploi, peut-être moins rémunéré mais aussi moins chargé que le précédent. Et voilà pourquoi le taux de chômage reste durablement inférieur aux USA à celui qui sévit dans les pays européens. On ne discutera pas les chiffres, mais le lien de causalité reste à démontrer.

Toujours à l'aide d'exemples choisis et de comparaisons pertinentes, Beat Kappeler met son immense savoir économique et historique, son exceptionnelle capacité d'analyse et sa totale indépendance d'esprit au service d'un projet de société socio-libérale dégagée de tous les schémas de pensée.

Tant de liberté a de quoi séduire le lecteur mais aussi tout ce qu'il faut pour horripiler la gauche politique et syndicale. Reste à savoir si elle pourra longtemps esquiver le débat. yj

*Beat Kappeler, *Wirtschaft für Mutige – Plädoyer für eine Zukunft jenseits des Schablonendenkens*, Frankfurt Allgemeine Buch, 2000.

Arrêter de naviguer à vue

Pour lutter contre la dégradation progressive des océans, pourquoi ne pas imaginer une Agence internationale de la mer, avec un pouvoir de contrôle et de sanction?

LÉ RÉCENT NAUFRAGE dans la Manche d'un navire chargé de produits chimiques pose une nouvelle fois la question de la responsabilité. Responsables, bien sûr, les affréteurs peu regardants sur la fiabilité des bateaux utilisés, les transporteurs guère rigoureux quant à la qualification des équipages engagés, les instances de contrôle qui délivrent généreusement les autorisations de naviguer, les États incapables de se mettre d'accord sur des règles efficaces.

Mais cette recherche de responsabilité ne conduit pas au cœur du problème. La mer n'appartient à personne, donc à tout le monde. Chacun en use à sa guise – dépotoir et champ d'exploitation illimité de ressources naturelles – sans souci du lendemain. Comme si les océans disposaient d'une capacité infinie de régénération. Mon professeur de philosophie, un père dominicain, illustre très concrètement le problème: le vélo de sa communauté monastique était fréquemment hors

d'usage parce que personne n'en assumait la responsabilité; personne ne s'en sentait propriétaire.

Les Etats ne parviennent pas à un consensus

L'usage des eaux internationales fait l'objet de traités, insuffisants à faire face à la forte croissance des activités humaines et dont le respect est insuffisamment contrôlé. Les États n'aboutissent que difficilement à un consensus, et lorsqu'ils y parviennent, il porte sur le plus petit dénominateur commun, à savoir le strict minimum. Au sein de l'Europe déjà, la Grèce et la Hollande résistent à une réglementation plus efficace et la France, présentement à la tête de l'Union, peine à faire avancer le dossier quand bien même elle souffre très directement des atteintes répétées à l'environnement marin. De même à propos des droits de pêche qui, malgré le très visible épuisement des ressources, privilégient les intérêts à court

terme au détriment du développement durable.

A l'évidence, les États se révèlent incapables de gérer ce patrimoine commun de l'humanité. Mais alors qui pourrait faire l'affaire? Une agence internationale, dépositaire des droits de propriété sur la mer, sur la base d'un cahier des charges, dotée des moyens de contrôle nécessaires et d'un pouvoir de sanction, habilitée à prélever des taxes sur tous les utilisateurs pour financer son activité.

Mais voilà, seul un traité international pourrait donner naissance à une telle agence, un traité dont les États seraient le maître d'œuvre. Retour à la case départ. Dans l'attente d'un gouvernement mondial, seules les opinions publiques sont à même d'infléchir le laxisme des autorités étatiques dans la gestion des biens collectifs. A condition qu'elles ne sombrent pas dans l'indifférence une fois retombée l'émotion suscitée par la dernière catastrophe. *jd*

SERVICE PUBLIC

Qui pilote l'aéroport de Genève?

Dans ce marquage à la culotte qui caractérise la politique genevoise, un projet de loi de droite vient répondre à un projet de loi de gauche sur le statut de l'Aéroport international de Genève. Mais est-ce vraiment l'affaire des seuls Genevois?

JUSQU'EN 1993, L'AÉROPORT de Genève-Cointrin n'était au fond qu'une infrastructure comme une autre au sein de l'administration cantonale, même s'il jouissait d'une autonomie certaine en raison de la nature de ses activités. Depuis 1994, l'Aéroport international de Genève est un établissement public autonome de droit cantonal. Il a un conseil d'administration propre, une comptabilité distincte, mais il appartient entièrement à l'État qui reste propriétaire de l'ensemble des biens immobiliers, désigne les administrateurs et approuve comptes et budgets. Un régime qui ne satisfait au fond ni la gauche, soucieuse de contrôler et limiter ce qui n'apparaît que

comme un mal nécessaire, ni la droite qui se sent portée par la vague de la libéralisation et de l'expansionnisme.

A vrai dire, le projet de loi de gauche ne mange pas beaucoup de pain: il aggrave à peine une mainmise de la classe politique sur les organes de l'entreprise Aéroport qui est déjà écrasante, et se contente de vouloir compléter le dispositif par un «contrat de prestations» inspiré des idées en vogue en matière de nouvelle gestion publique (mais sans offrir la contrepartie étatique de ce type d'institution, en termes de liberté de gestion accrue, voire de soutien actif). Et si le projet de loi de droite se propose de transformer véritablement l'Aéroport en société,

c'est immédiatement pour préciser qu'il doit s'agir d'une société d'économie mixte qui ne serait propriétaire que de ses bâtiments, les terrains restant à l'État, et dans laquelle les pouvoirs publics doivent détenir entre 33 et 49 % du capital et des voix, les décisions importantes requérant la majorité des deux-tiers...

On peine à voir dans l'un ou l'autre de ces projets autre chose qu'un réflexe pavlovien. Au demeurant, ce qui se passe en ce moment à Zurich devrait amener les uns et les autres à réfléchir: c'est un statut public qui protège l'aéroport contre ses adversaires (riverains et autres écologistes) et un statut privé qui libère les opposants de toute retenue. *jd*

L'Agenda 21 de la Ville de Neuchâtel

Par René Longet, maire d'Onex (GE)

Associer pragmatisme et systématique des engagements. C'est ce qu'a entrepris la Ville de Neuchâtel dans le cadre de son programme de développement durable.

EN DATE DU 3 avril de cette année, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel (législatif) avalisait, dans sa dernière séance avant les élections, le programme que lui avait soumis l'exécutif, le Conseil communal, en date du 15 mars «concernant les objectifs de l'Agenda 21 ainsi qu'une demande de crédit pour la réalisation de 21 actions concrètes en faveur du développement durable».

Ce titre qui peut sembler technocratique recouvre une première étape rondement menée, en moins d'un an. La volonté politique se construit à partir de celle des hommes. En l'occurrence, cet homme est Blaise Duport, qui a marqué, durant ses douze ans de mandat à l'exécutif neuchâtelois, sa ville de réalisations nombreuses. C'est bien à Blaise Duport que les Neuchâtelois doivent d'avoir été la première collectivité suisse à faire aboutir un Agenda 21.

Neuf mois pour faire naître un bouquet d'actions...

Première originalité, Neuchâtel a fait coup double, en s'associant les compétences conjointes d'un bureau spécialisé en sciences de l'environnement (Biol Conseils) et d'une ONG qui avait à son actif en particulier un mandat pionnier à Genève (la SPE). Première étape, donc: un mandat d'accompagnement.

Deuxième étape: la création de deux groupes d'accompagnement, l'un représentatif des différents secteurs de l'administration, l'autre de la société civile et du canton (syndicats, chambre de commerce, ATE, Université, délégué aux étrangers...). Le développement durable exige la confrontation et la coopération de tous les milieux concernés. A eux seuls, les deux groupes ont suggéré plus de cent propositions d'action. Au cours

de cinq séances, ils ont pu suivre l'évolution du mandat, corriger les constats, compléter, réagir, proposer.

Neuf mois plus tard, le programme était sous toit: un rapport que l'exécutif a pu faire sien, qui rappelle les enjeux et exigences du développement durable, qui fournit un état de situation (sans prétendre être une étude de compatibilité avec les exigences du développement durable, ni une analyse de politique publique – c'est un résumé des enjeux et réalisations en la matière).

Le rapport validé par le Conseil général

Certes, à quelques jours des élections, l'unanimité était difficile à obtenir, et les élus d'une autre couleur que celle de Blaise Duport pointaient du doigt les risques de perte de légitimité du Conseil communal si l'on devait donner trop de poids au Forum de l'Agenda 21, oubliant que le développement durable exige une participation large. Cette dernière n'enlève aucun pouvoir aux élus, mais au contraire les éclaire et les met mieux en phase avec les besoins du terrain.

Quelles orientations pour la Ville ?

Outre le rappel du cadre de références et ce tableau de situation, le rapport contient trois types de propositions:

- des objectifs pour la ville
- un ensemble de moyens et de structures pour garantir un suivi
- 21 actions exemplaires.

Si les objectifs permettent de concrétiser pour la collectivité neuchâteloise les engagements généraux du développement durable, la clé du dispositif est la création d'un poste de déléguée à l'Agenda 21. Ce poste garantit que le programme trouvera un répondant qui le fasse vivre. Le travail de coordination au sein de l'administration avance bien; reste à créer, une fois les nouvelles autorités exécutives issues des élections (deux conseillers nouveaux sur les cinq ont été élus en mai) bien rodées, le Forum de l'Agenda 21, qui poursuivra la dynamique tissée au cours de la phase d'étude, entre l'administration d'une part, la société civile d'autre part.

Pas plus à Neuchâtel qu'ailleurs, les actions concrètes doivent devenir des arbres qui cachent la forêt des engagements fondamentaux d'aller vers le développement durable. Il est indispensable, au-delà du premier bouquet d'actions, de définir des indicateurs, de retenir des cibles chiffrées dans les divers secteurs du développement durable, sous peine de tomber dans le ponctuel, voire l'anecdotique.

Il faut donc bien comprendre le rôle et la fonction des actions, qui est d'illustrer, d'entraîner la réorientation d'ensemble qui reste le véritable enjeu. Parmi les 21 actions, certaines sont déjà en cours, et il s'agit de les développer, et de renforcer le fil conducteur qui les réunit. D'autres sont nouvelles. Certaines sont du seul ressort de l'administration, mais la plupart, conformément au principe de participation constitutif du développement durable, sont ancrées dans un partenariat avec la société civile.

Citons dans le secteur environnement: écologie au bureau, énergie et transport dans l'administration, mobilité durable, déchets et école, plateforme pour les PME en matière de management environnemental, certification des forêts, «un arbre pour chaque naissance», etc. Dans le secteur économique et social, on notera une politique d'achats conforme au développement durable, le tourisme durable, l'aide sociale, l'intégration des étrangers, le soutien aux acteurs associatifs, l'aide au développement, l'action pour les personnes âgées, ou encore la politique du logement et la promotion de la santé.

Enfin, le côté institutionnel est illustré par des actions relatives à la gestion de l'emploi public, la coopération intercommunale, une meilleure communication et un meilleur interface entre les habitants et les autorités.

A juste titre, l'exemple de Neuchâtel est souvent cité. C'est que Neuchâtel, fidèle à sa vocation, a choisi de marier pragmatisme et systématique. Et aux critiques l'on répondra que tout est dans le processus d'amélioration continue qui fonde l'idée de l'Agenda 21! Souhaitons que la volonté politique qui a fait naître l'Agenda 21 neuchâtelois, qui exprime bien l'esprit du lieu, ne faiblira pas. ■

Swiss Tate

A Londres, le nouvel espace consacré aux arts plastiques donne une large place aux artistes suisses.

LONDRES AVAIT DÉJÀ une maison de la Suisse. A deux pas de Picadilly, en se rendant dans le quartier des théâtres, nul ne peut ignorer la grande enseigne Switzerland. Désormais la capitale britannique en abrite une seconde, ou peu s'en faut, de l'autre côté de la Tamise, près du pont de Blackfriars. La Tate Modern bien sûr, installée dans une centrale électrique dont nul n'ignore qu'elle a été rénovée par le duo bâlois Jacques Herzog et Pierre de Meuron.

De Meret Oppenheim à Jean Tinguely

Et ce n'est pas tout. La monumentale cheminée est surmontée d'un élégant bandeau lumineux baptisé «*the swiss light*». Des panneaux nous apprennent qu'il a été *supported by the government of Switzerland*. Londres éclairé par l'Helvétie... Dans le bâtiment, les artistes suisses sont bien présents. Si les photos de Meret Oppenheim sont discrètes, Jean Tinguely est représenté par

une machine dans la salle des nouveaux réalistes.

On retrouve le Château de Chillon

Naturellement Alberto Giacometti est au rendez-vous. Mais la vraie jouissance est procurée par Fischli et Weiss, le duo zurichois spécialisé dans les installations ironiques. Une salle entière est remplie par un attirail de plâtrier peintre: tréteaux, pots de peinture, pinceaux, bouteilles de solvant, etc. La majorité des visiteurs passe là, sans trop regarder, persuadé qu'il s'agit d'une salle en travaux. En fait il s'agit de l'œuvre de notre tandem, parsemée d'objets totalement incongrus, tels un dinosaure en plastique sur un pot de peinture ou un casque de cycliste posé là, comme égaré. Il ne faut pas rater non plus «*After lunch*», une grande toile de 1975 de l'Anglais Patrick Caulfield dans une ambiance bleutée avec un caquelon à fondue et, au milieu de la composition, un panorama kitsch

éclatant du château de Chillon.

On ne s'étonnera plus qu'une grande partie des serveurs de l'excellente cafétéria de la Tate, comme partout à Londres, soient français et qu'il soit ainsi possible de commander dans notre langue. Et dire que Buschor veut faire apprendre l'anglais aux petits Zurichois. Quelle ringardise! jg

RAPPORT D'AMNESTY INTERNATIONAL

L'humanité en question

L'ACTUALITÉ N'EST PAS brillante. Loin de là. Des Kurdes torturés dans les prisons de Diyarbakir, des Palestiniens qui ne peuvent plus marcher à leur sortie des geôles israéliennes, des enfants mutilés en Sierra Leone, des femmes violées en Bosnie-Herzégovine, des disparitions qui datent d'il y a vingt ans, en Argentine. On dit «*la torture, c'est affreux*», comme on dirait «*ces embouteillages, quelle calamité*» et puis on passe à autre chose. De plus, la presse, la télévision, la radio sont elliptiques sur la torture, ne pas trop en parler, ne rien montrer, faire vomir le téléspectateur à l'heure du repas est mauvais pour l'audimat, considèrent les grands responsables des médias. Ces précautions se comprennent, elles sont parfois respectables. La torture peut aussi susciter une fascination malsaine.

La litote, l'ellipse ne figurent pas comme méthode de travail chez Amnesty international. Leur ouvrage sur la torture, noms en toutes lettres, des descriptions froides et précises, est un terrible voyage qui malmène notre regard au monde, griffe notre quotidien, nous fait entrevoir des gouffres; et puis vite détournons la tête, ce n'est pas nous, n'est-ce pas, versons notre obole et reprenons notre vie tranquille. Pourtant, lentement mais sûrement, l'information circule et l'impunité n'est plus assurée aux tortionnaires. Le combat obstiné d'Amnesty commence à porter ses fruits. Le livre s'appelle *L'humanité en question*. La torture c'est nous, aussi. jg

La torture ou l'humanité en question, Amnesty international, 2000. En Suisse: Case postale, 3001 Berne.

Tour de piste

ROMAINE JEAN, DE la Télévision romande, fait partie du groupe d'experts du journal gratuit *Metro-pol* chargés d'établir le baromètre électoral de la succession du conseiller fédéral Ogi. Elle est la seule femme et représente aussi la Suisse latine à côté de quatre politologues et spécialistes des médias alémaniques.

COMBIEN DE PARTICIPANTS AUX réunions dans les salles du 1^{er} étage du siège central de la FTMH, à Berne, ont remarqué l'exposition permanente de quelques documents illustrant l'histoire de ce syndicat? Il vaut la peine d'y consacrer un instant.

LE TEMPS DU 30 octobre annonce dans ses brèves: une défaite de l'UDC à St-Gall, une perte socialiste à Schaffhouse et une victoire bourgeoise à Coire. C'est ainsi que la victoire socialiste à Saint-Gall a été occultée dans les titres.

L'ASSOCIATION ALLEMANDE QUI entretient les tombes des soldats morts à la guerre s'occupe de 181 tombes en Suisse. Il s'agit de soldats en traitement pendant la 1^{ère} Guerre mondiale et qui sont morts dans notre pays. C'est au cimetière de Saint-Georges, à Genève, qu'il y en a le plus: 80.

Informations sur cette association, en allemand évidemment: www.volksbund.de. Un article consacré à cette association a paru dans la *Weltwoche*. cfp

Portrait de radicaux, au 19^e siècle

La chute d'un instituteur vaudois qui voulut faire de la politique.

SI, SI, IL Y a des Vaudois qui savent se moquer d'eux-mêmes. Pas beaucoup bien sûr. Et il faut aller les chercher bien loin dans le passé. C'est ce qu'a fait Claude Pahud, des Editions Antipodes, en déterrando un roman oublié *Mémoires de l'instituteur Grimpion*. Oublié à tort, tant cette chronique égratigne la superbe vaudoise, son provincialisme fier de l'être.

Mémoires de l'instituteur Grimpion raconte l'histoire d'un jeune régent, aux grandes espérances, en 1860; il épouse la fille du syndic d'un petit village, Ornens, abandonne, par arrivisme, une tendre bluette avec une belle jeune fille pauvre, puis tente, à Lausanne, d'être élu au Grand Conseil. Sa chute sera cruelle.

Ce Rastignac en pays de Vaud se heurte au cercle déjà très fermé du parti radical de 1860, ainsi qu'à la loge maçonnique à laquelle il finit par adhérer, par intérêt. Le héros n'est pas vraiment attachant, au contraire: il se débarrasse sans mauvaise conscience de ses idéaux de jeunesse au profit de ses ambitions, trahit sa femme et son ami, manipule les personnes qui lui font confiance. Mais son échec est si programmé qu'on se surprend à éprouver une certaine commisération à le voir tenter de se faire adopter par un milieu social dont on sait qu'il finira par le rejeter.

Le roman passionne non seulement pour le récit de ce destin dévoyé, mais aussi, mais surtout, parce que c'est une satire corrosive de la société de l'époque.

L'auteur, Jules Besançon, n'est certes pas un grand écrivain. Comme le dit Alain Clavien, dans une des trois postfaces historiques qui accompagnent le roman, «il écrit visiblement à la va-vite, et les problèmes de la langue ou de l'expression ne sont pas

sa tasse de thé». Son œuvre vaut pour le regard féroce qu'il porte sur ses compatriotes. Né à Moudon en 1831, Jules Besançon s'oriente rapidement vers l'instruction publique. Maître secondaire à Rolle, puis enseignant à la chaire de littérature latine de l'Université de Lausanne, il sera, en 1877, le premier directeur de gymnase nommé par le Conseil d'Etat. Journaliste, romancier, candidat à la candidature pour le Grand Conseil, mais aussi franc-maçon, il connaît parfaitement bien la société dans laquelle tente d'évoluer Grimpion, ses échelles, ses strapontins et ses chausse-trappes.

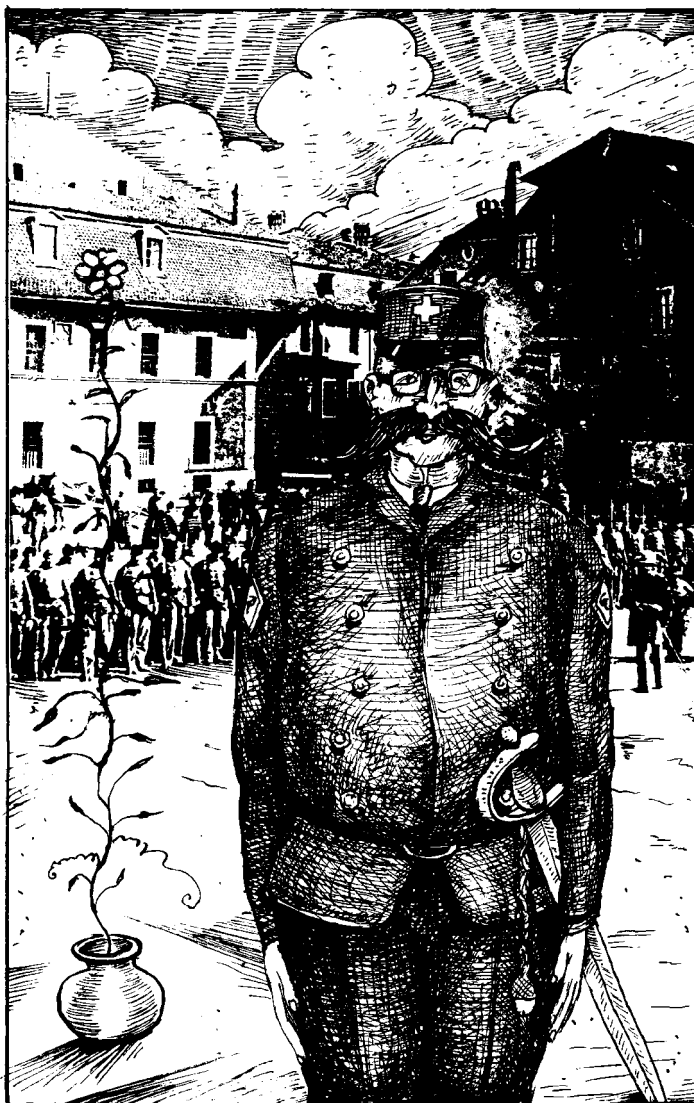
Les postfaces de Cédric Suillot et de Jean-Christophe Bourquin nous per-

mettent de comprendre le contexte politique vaudois du milieu et de la fin du 19^e siècle, et de mettre un visage et un nom sur les personnages politiques que rencontre l'instituteur Grimpion. Drucy, bien sûr, l'homme de la révolution de 1845, mais aussi Ruchonnet, Ruffy, Eytel. Il y a les radicaux pétrifiés dans l'immobilisme; il y a les libéraux, appelés à l'époque les conservateurs (on pourrait y revenir si l'on se réfère au dépôt de leur initiative pour la suppression de l'impôt sur les successions); il y a les révisionnistes, ces radicaux qui voulaient réformer l'instruction publique, séparer l'Eglise de l'Etat, améliorer la condition des ouvriers et des paysans.

La figure de Grimpion, son parcours, préfigurent ce que deviendra le radicalisme du 20^e siècle; hégémonique, confit dans ses certitudes, préférant le combat contre le centralisme fédéral aux affrontements gauche-droite. Grimpion dira, à l'épreuve de son ascension: «le radicalisme vous enseigne un procédé bien plus simple; on ne discute pas les opinions, on ne renverse pas les obstacles, on les écrase. Parfois même on culbute les deux choses à la fois, l'opinion et celui qui la professe.»

Enfin, saluons la contribution du dessinateur Henry Meyer. Ses illustrations enrichissent le livre. Satire contre satire, elles dialoguent avec le texte de Jules Besançon, comme pour montrer, qu'au fond, rien n'a vraiment changé. Les dessins voilent de noir une histoire certes comique mais pas si drôle que ça. gs

Jules Besançon, *Mémoires de l'instituteur Grimpion*, illustré par Henry Meyer, postfaces de Jean-Christophe Bourquin, Alain Clavien, Cédric Suillot, Editions Antipodes, Lausanne, 2000.



L'uniforme convient tout à fait à mon genre de beauté